

Brevet Capitaine 200 Voile

Accès à la formation - Prérequis

- Être titulaire du Certificat de Matelot de Pont (Ex CIN)
- Justifier de 12 mois de navigation effective
- Être reconnu apte à la navigation par un médecin des gens de mer Français
- Satisfaire aux épreuves de pré-sélection (pratique + entretien individuel de motivation).

Objectif de la formation

Se préparer à exercer la fonction de patron à bord de tous navires de plaisance à voile, dans le cadre d'une activité de transport de passagers, conduite pour le compte d'un tiers propriétaire, loueur, locataire ou emprunteur de ce navire.

Contenu de la formation

• Préparation au diplôme de Capitaine 200

<u>Module P1-1</u>	192 h
<ul style="list-style-type: none"> • Navigation • Stage RADAR • Météorologie • Règles de barres, feux balisage, signaux • Tenue de quart • Manœuvre • Anglais SMCP 	
<u>Module P2-1</u>	24 h
<ul style="list-style-type: none"> • Description et construction • Stabilité • Sécurité 	
<u>Module M1-1</u> – Machines marines	72 h
<u>Module M2-1</u> – Électricité	33 h
<u>Module NP-1</u>	21 h
<ul style="list-style-type: none"> • Environnement réglementaire et le rapport de mer 	
<u>Module Voile</u>	282 h
<ul style="list-style-type: none"> • Propulsion vélique • Formation pratique embarquée • Compléments de navigation et de météorologie • Gestion d'une navigation commerciale • Anglais 	

Formations Spécifiques **181 h**

- C.G.O. Certificat Général d'Opérateur - STCW
- EM III - Enseignement Médical de Niveau III
- Formation pour le personnel servant à bord des Navires à passagers.

Méthodes pédagogiques

Formation théorique et pratique (Apport de connaissances, exercices, simulations, formation pratique embarquée ...).



Organisme certifié Qualiopi n° 00099

BREVETS PROFESSIONNELS Marine Marchande

Validation des acquis

Délivré par la DIRM

- Le diplôme du Capitaine 200 Voile est délivré aux candidats ayant obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10 /20, sans note éliminatoire, sur **la totalité des modules**.
- Le brevet du Capitaine 200 Voile illimité est délivré aux candidats ayant obtenu les formations complémentaires : CGO et médical niveau III.

Épreuves d'examen

5 CCF – contrôles en cours de formation
2 Epreuves finales (1 écrite et 1 pratique embarquée)

Débouchés

- **CAPITAINE 200 VOILE**
Les titulaires du certificat d'enseignement médical de niveau I (EM I) ne peuvent exercer leurs fonctions au-delà de **20 milles des côtes**.
Les titulaires du certificat d'enseignement médical de niveau II (EM II) ne peuvent exercer leurs fonctions au-delà de **200 milles des côtes**.
Les titulaires du brevet de capitaine 200 voile pouvant justifier de douze mois de navigation en qualité de capitaine à bord de navires à voile peuvent exercer leurs fonctions **au-delà de 200 milles des côtes** sous réserve qu'ils soient également titulaires du certificat d'enseignement médical de niveau III et du CGO.

Effectif prévu : De 12 à 18

Durée de la formation : 805 heures

Délai d'accès : Un mois avant le début de la formation.

Date de démarrage : Nous consulter

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Formation accessible aux personnes ayant la qualité de travailleur handicapé sous réserve de la validation de l'aptitude médicale réglementaire.
Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Responsable pédagogique : Charles PIN

Personne à contacter : Cécile SCIORELLA

Tarif sur demande.

Lieu principal de formation

INS.E.I.T.

Espace Nikaïa

11, Avenue du Docteur Victor Robini 06200 NICE

Tél. : 04 97 18 11 33 - www.inseit.com

E-mail : inseit.formation@wanadoo.fr